

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°79-363 du 29 Décembre 1979
portant nomination et promotion
à titre exceptionnel et étranger
dans l'Ordre National du Bénin -

Le Président de la République
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU l'Ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret N°76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement et le Décret N°78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU le Décret N°76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement, modifié par le Décret N°78-174 du 6 Juillet 1978 ;
- VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965, portant refonte des Lois N°s 60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962, instituant l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972, portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972, portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National de la République Populaire du Bénin ;

Sur proposition du Camarade Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Haute Autorité Chargée de la Défense Nationale, et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National,

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er. - Est nommé et promu, à titre exceptionnel et étranger, au Grade d'Officier dans l'Ordre National du Bénin, pour prendre rang du 24 Décembre 1979 :

Monsieur NESTERENKO Fedor

Colonel - Chef de la Mission Militaire Soviétique

...../.....

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel. -

Fait à Cotonou, le 29 Décembre 1979

Par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement

Mathieu KEREKOU -

Le Grand Chancelier de l'O. N. B.,


M. S. COULIBALY

Ampliations: PR 8, CC/PRPB 4, CNR 4, Ministères 15, Gde Chanc. 20,
CS 4, SGG 4, IGE 4, Procureur GI 4, EMG/FAF 6, CAB/MIL 4, DFE 2, INSAE 2,
DCCT 1, SPD 1, ONEPI 2, JORFB 2, Intéressé 1. -